

PRÉCISIONS ÉVENTUELLES DU COMPTE DE TAXES POUR LES PROPRIÉTAIRES

À partir de 2024, les propriétaires du secteur Est n'auront plus à payer pour le service de la dette des règlements 50 et 51 (aqueduc et mise aux normes) dont l'emprunt sera terminé, ce qui engendrera une économie annuelle de 268.75 \$. De plus, le montant annuel de 65 \$ pour la vidange de fosse septique serait également soustrait. Cela représenterait une diminution totale de vos taxes municipales annuelles de 333.75 \$.

La tarification pour le nouveau règlement d'emprunt débuterait quant à elle en 2021.

ESTIMATION DES COÛTS D'UNE NOUVELLE INSTALLATION SANITAIRE

	Écoflo	Bionest
Coût du permis	100 \$	100 \$
Coût étude de sol	850 \$	850 \$
Frais d'installation		
Terrain et sol conventionnel perméable*	15 000 \$	15 000 \$
Frais d'entretien annuel	100 \$	120 \$
Total	16 050 \$	16 070 \$
Autre frais entretien écoflo (tourbe) chaque 7 ans	3 000 \$	

Durée de vie approximative : 20 ans

**Une installation sanitaire est différente d'un endroit à l'autre selon le type de sol. Cette estimation est basée sur un type de sol perméable n'ayant aucune contrainte.*

Ce document est fourni à titre indicatif seulement et les données incluses sont susceptibles d'être différentes.